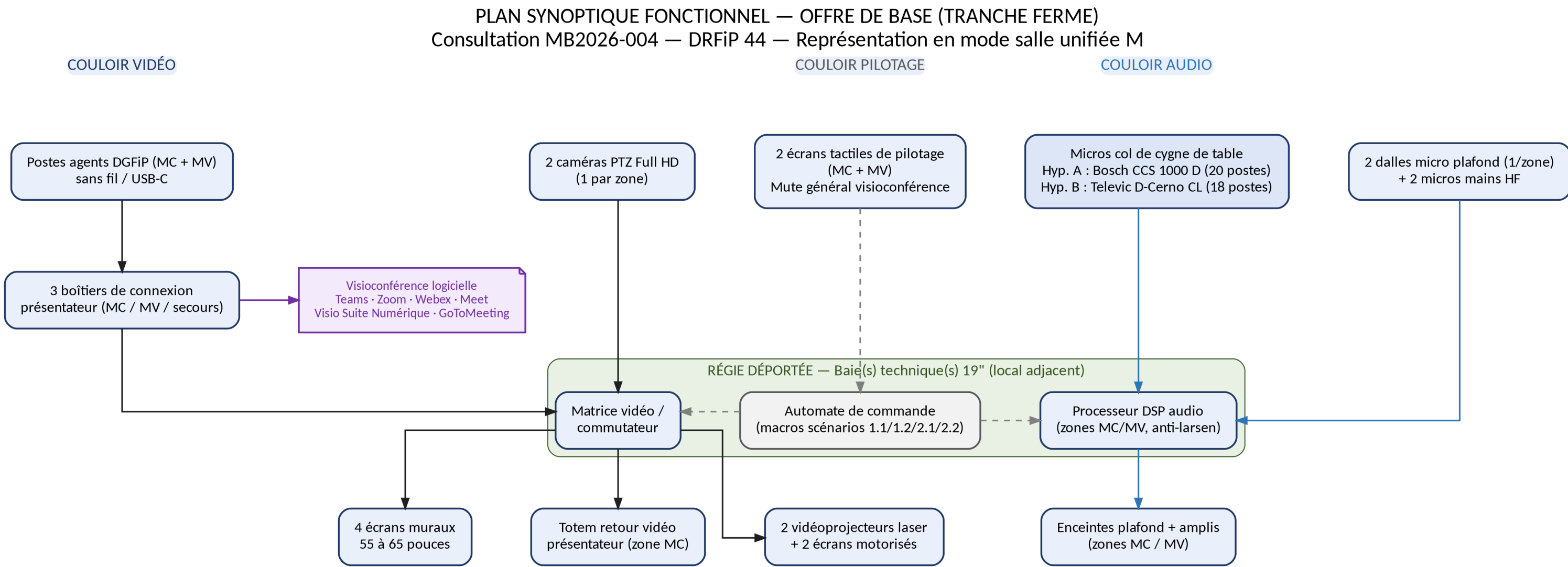


Annexe 3 — Plan synoptique fonctionnel — Système audiovisuel

Salle de réunion Ludovic Montuelle — Consultation n° MB2026-004 — DRFiP 44

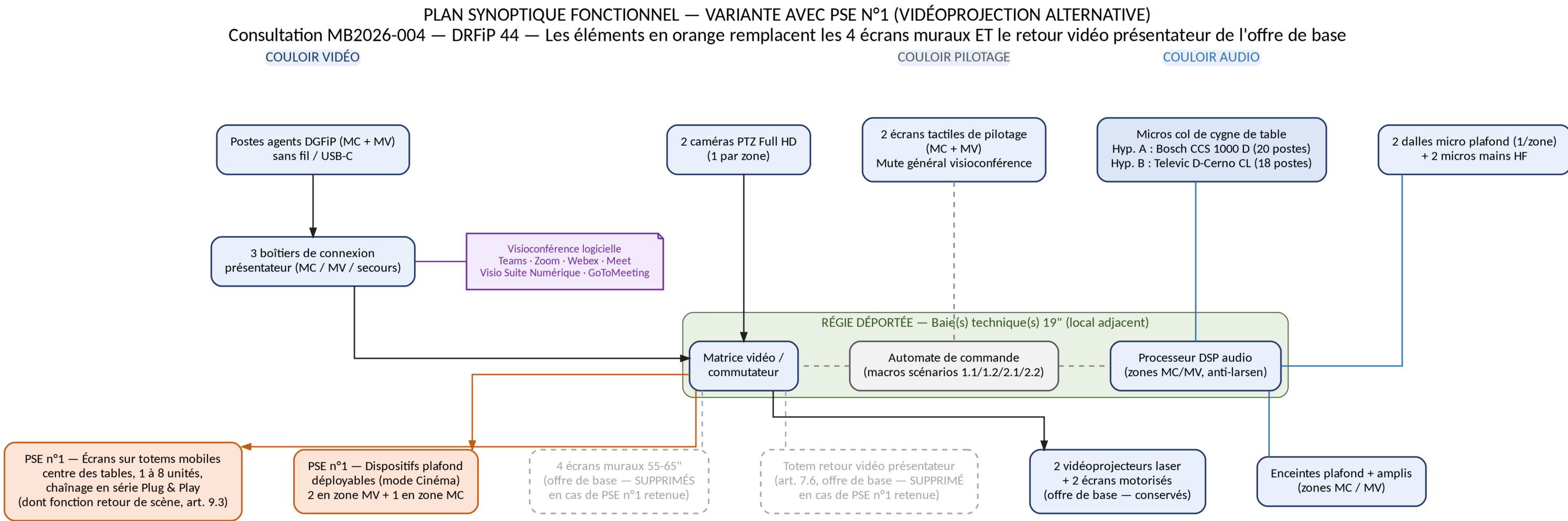
Document établi à partir du CCTP (V du 31/07/2026). Format A3 paysage. Représentation fonctionnelle indicative, non contractuelle en tant que schéma de câblage détaillé.
Deux versions sont fournies : l'offre de base (tranche ferme) et la variante intégrant la PSE n°1.

Version 1 — Offre de base (tranche ferme)



Version 2 — Variante avec PSE n°1 (vidéoprojection alternative)

Les 4 écrans muraux ET la solution de retour vidéo présentateur de l'offre de base (grisés, en pointillés) sont remplacés par les écrans sur totems mobiles et les dispositifs plafond déployables de la PSE n°1 (en orange) — l'un des totems assurant la fonction de retour de scène.
Les vidéoprojecteurs principaux et la chaîne audio restent identiques à l'offre de base.



Légende des flux et codes couleur

Code couleur	Signification
Traits noirs (couloir gauche)	Flux vidéo : sources PC / caméras → matrice → vidéoprojecteurs, écrans muraux, totem de retour
Traits bleus (couloir droit)	Flux audio : micros col de cygne de table, dalles plafond, micros HF → processeur DSP → enceintes plafond et amplis
Traits gris pointillés (couloir central)	Flux de pilotage / automation : écrans tactiles → automate → matrice et DSP
Trait violet	Liaison locale entre les boîtiers de connexion présentateur et les logiciels de visioconférence
Bloc vert « Régie déportée »	Baie(s) technique(s) 19" implantée(s) hors salle, dans le local adjacent (CCTP art. 10.2)
Blocs orange (version 2 uniquement)	Éléments de la PSE n°1 (totems mobiles et dispositifs plafond) venant remplacer les écrans muraux de l'offre de base
Bloc grisé en pointillés (version 2 uniquement)	Éléments de l'offre de base supprimés si la PSE n°1 est retenue : 4 écrans muraux (art. 7.3) et totem de retour vidéo présentateur (art. 7.6)

Correspondance avec les articles du CCTP

Bloc du synoptique	Article CCTP	Contenu de référence
Postes agents / caméras (entrées vidéo)	Art. 7.2, 7.5	3 boîtiers de connexion (MC, MV, secours), USB-C/sans fil ; 2 caméras PTZ Full HD (1 par zone)
Écrans tactiles / Mute général	Art. 7.1	2 écrans tactiles, macro-commandes par scénario, bouton Mute général avec retour visuel rouge
Micros col de cygne de table	Art. 7.4.1	Hypothèse A : Bosch CCS 1000 D, 20 postes + unité CCSD-CURD. Hypothèse B : Televic D-Cerno CL, 18 postes + unité CUR. Hypothèse à trancher par l'acheteur (cf. note de synthèse, section 6.3)
Dalles micro plafond / micros HF	Art. 7.4.2	1 dalle micro par zone + 2 micros mains HF (mode salle unifiée + secours)
Régie déportée (Matrice / Automate / DSP)	Art. 7.1, 7.5, 7.4.3, 10.2	Pilotage centralisé, agrégation des flux caméras, ciblage dynamique de l'orateur, zones acoustiques MC/MV, anti-larsen
Vidéoprojecteurs / écrans motorisés	Art. 7.3	2 VP laser 7000 lm neufs, 2 écrans motorisés conservés (identique en version 1 et 2)
Écrans muraux (version 1 uniquement)	Art. 7.3	4 moniteurs 55-65" neufs, dalle mate, sans OS Android — remplacés si la PSE n°1 est retenue
Totem retour présentateur (version 1 uniquement)	Art. 7.6	Solution mobile sur roulettes, zone MC, cordon ombilical ou sans fil — SUPPRIMÉ si la PSE n°1 est retenue : la fonction de retour de scène est alors assurée par l'un des écrans sur totems de la PSE n°1 (CCTP art. 9.3)
Écrans sur totems mobiles (version 2 — PSE n°1)	Art. 9.1, 9.2	1 à 8 écrans en série, chaînage Plug & Play sans ordre prédéfini, positionnés au centre des tables
Dispositifs plafond déployables (version 2 — PSE n°1)	Art. 9.3	Moniteurs escamotables ou vidéoprojecteurs encastrés ; 2 en zone MV (amont du rail de cloison), 1 en zone MC
Enceintes plafond / amplis	Art. 7.4.3	Dalles d'enceintes en faux-plafond, écart ±3 dB, delay anti-écho (identique en version 1 et 2)

Précisions de lecture

- Le schéma représente le fonctionnement en mode salle unifiée M (cloison ouverte, scénarios 1.1/1.2). En mode cloison fermée (scénarios 2.1/2.2), le DSP et la matrice cloisonnent électroniquement les flux : chaque zone (MC, MV) fonctionne alors avec sa propre boucle complète et étanche, sans interférence croisée (CCTP art. 6.2 et 7.4.3).
- Le retour audio/vidéo vers le PC du présentateur (image des caméras, son de la salle) transite par les mêmes boîtiers de connexion que l'émission ; ce sens de circulation n'est pas dupliqué sur le schéma afin d'en préserver la lisibilité.
- Le bloc « Micros col de cygne de table » nomme explicitement l'hypothèse A (Bosch CCS 1000 D) et l'hypothèse B (Televic D-Cerno) ; seule l'hypothèse retenue par l'acheteur devra être conservée dans la version définitive (cf. Nota proposé à l'article 7.4.1 du CCTP). En cas d'affermissement de la Tranche optionnelle n°1, ce bloc est remplacé par une solution 100 % sans fil (CCTP art. 8.1).
- La version 2 (PSE n°1) modifie la diffusion vidéo secondaire : les 4 écrans muraux (art. 7.3) ET la solution dédiée de retour vidéo présentateur de l'offre de base (art. 7.6) sont supprimés et remplacés par les totems mobiles et dispositifs plafond de la PSE n°1 — l'un des totems assurant alors la fonction de retour de scène (CCTP art. 9.3). Les entrées, la régie déportée, les vidéoprojecteurs principaux et la chaîne audio restent strictement identiques à la version 1.
- Ce schéma est une base de travail : le titulaire retenu devra le préciser dans son plan d'implantation détaillé et sa note technique d'exécution, remis dans les 15 jours ouvrés suivant la visite technique de démarrage (CCTP art. 10.1).